

Procédure création de club

Fichiers joints :

- **statuts club type**
- **demande d'affiliation**
- **diagnostic**

Le site de la Fédération Française présente un guide pour la création des clubs ici : <https://www.ffbillard.com/pages/guide-des-clubs-creation-et-outils-70.html>

1) D'abord convoquer les membres à une assemblée générale où vous faites approuver la création de l'association suivant les textes statuts et règlement intérieurs préparés à l'avance.

2) Créer l'association par internet en utilisant les **statuts club type** de la Fédération. Cela garantit que vos statuts seront conformes à ce que demande la FFB.

Certains points des statuts sont obligatoires :

- Indiquer que tous les adhérents sont licenciés
- Faire référence à la charte de déontologie (obligation imposée par le ministère de la jeunesse et des sports)

La création se fait sur le site public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31931>

3) Recevoir le récépissé de création de la préfecture

4) Demander l'affiliation du club à la FFB en envoyant la demande au secrétariat de la Ligue (lbna.secretariat@gmail.com) en utilisant le fichier joint de **demande d'affiliation**.

5) La ligue attribuera un numéro au club et transmettra sa validation à la FFB

6) La FFB obtient du club un mandat de prélèvement sur le compte de l'association pour prélever le montant des licences et crée le club dans le logiciel de prises de licences.

7) En parallèle, demander un Numéro de SIRET pour l'association. Ce numéro sera obligatoire si vous souhaitez pouvoir obtenir des subventions de certains organismes (Région, Département, Agence Nationale du Sport, FFB)

Cette demande est faite à : [Demander l'attribution d'un n° Siren/Siret](https://lecompteasso.associations.gouv.fr/) – <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

Le meilleur moyen de fédérer les adhérents est de construire un projet de club où vous décrivez ce que vous souhaitez faire pendant les premières années :

- Former des personnes aptes à accueillir et initier des nouveaux adhérents (des animateurs de club)
- Monter une ou plusieurs équipes
- Organiser un loto annuel pour financer le club
- ...

Au-delà de son efficacité en interne pour faire comprendre à vos adhérents où vous souhaitez aller, cela permet de présenter simplement votre club auprès des institutions qui peuvent vous subventionner : Région, Département, Municipalité, Fédération, Agence Nationale du Sport, Ligue.

Construire un projet est une tâche importante dans laquelle la ligue peut vous aider. C'est un peu d'énergie à dépenser mais c'est ensuite très confortable. La FFB a créé une démarche générale pour créer ce type de projet. Une étape importante est de réaliser le diagnostic du club (**fichier joint diagnostic**).

Des renseignements sur le site de la ligue onglet « Outils pour les clubs », sous onglet : <https://ligue.billard-nouvelle-aquitaine.fr/creation.htm>

On peut aussi s'adresser aux personnes ci-dessous :

au Président : lbna.president@gmail.com

au secrétaire : lbna.secretariat@gmail.com